le lien

Le Dorat

BULLETIN MUNICIPAL
JUILLET / AOÛT / SEPT. 2025

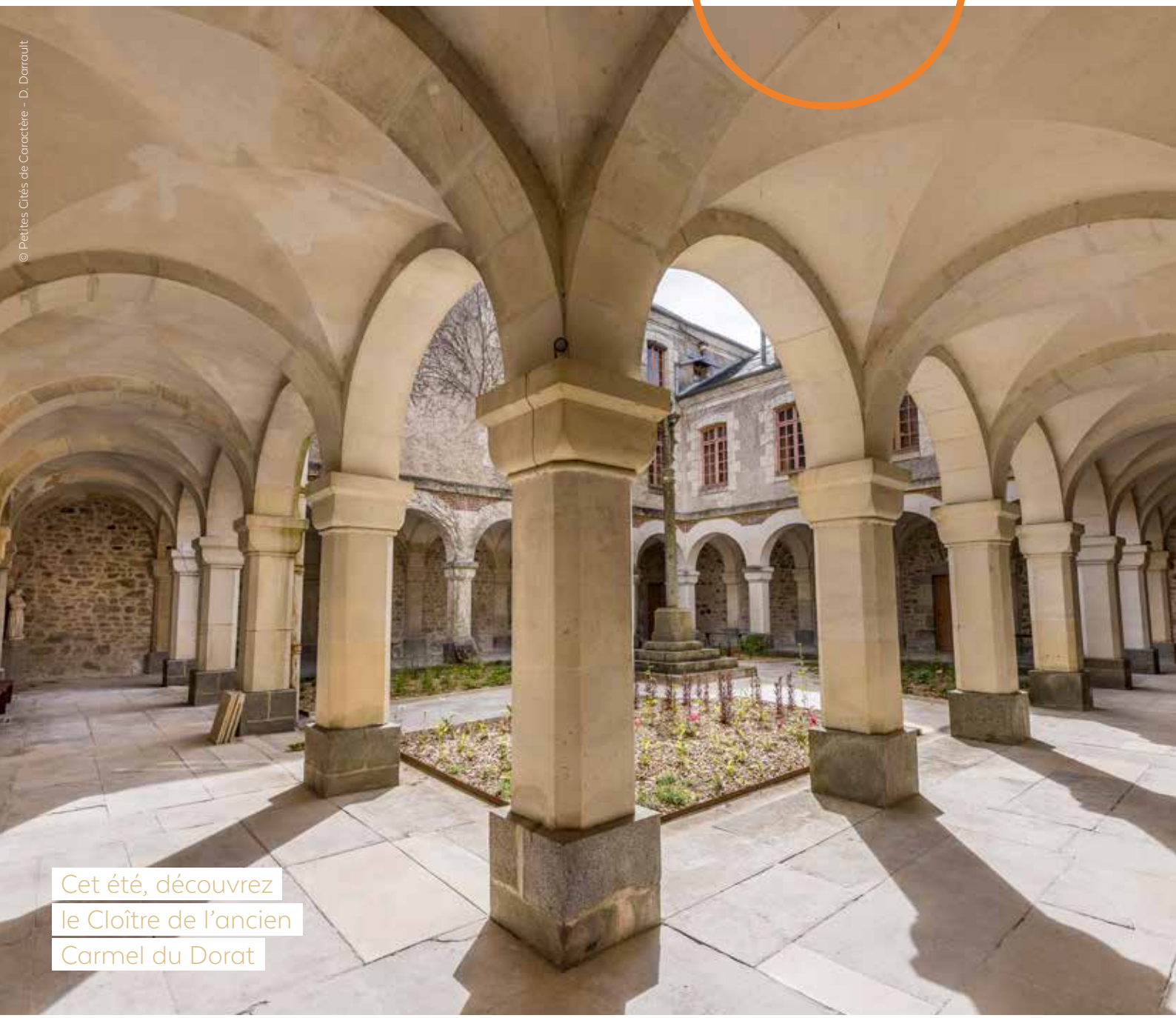

© Petites Cités de Caractère - D. Darrault

Cet été, découvrez le Cloître de l'ancien Carmel du Dorat

P 7
Petites Cités de Caractère

P 9
Travaux de la Collégiale et Mécénat

P 10
Le tri des déchets : un geste citoyen

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur

#villedudorat

www.ledorat.fr

[LE MOT DU MAIRE]

C'est l'été !

Chers dorachons,

quoi de plus beau et de plus vrai que cet extrait du poème de Colette « les Vrilles de la Vigne » pour évoquer l'été :

« Et si tu passais, en juin, entre les prairies fauchées,
à l'heure où la lune ruisselle sur les meules rondes
qui sont les dunes de mon pays, tu sentirais,
à leur parfum, s'ouvrir ton cœur. Tu fermerais les yeux,
avec cette fierté grave dont tu voiles ta volupté,
et tu laisserais tomber ta tête, avec un muet soupir...

Et si tu arrivais, un jour d'été, dans mon pays,
au fond d'un jardin que je connais, un jardin noir
de verdure et sans fleurs, si tu regardais bleuir,
au lointain, une montagne ronde où les cailloux,
les papillons et les chardons se teignent du même azur
mauve et poussiéreux, tu m'oublierais, et tu t'assoirais
là, pour n'en plus bouger jusqu'au terme de ta vie...

Écoute encore, donne tes mains dans les miennes :
si tu suivais, dans mon pays, un petit chemin
que je connais, jaune et bordé de digitales
d'un rose brûlant, tu croirais gravir le sentier enchanté
qui mène hors de la vie... Le chant bondissant
des frelons fourrés de velours t'y entraîne et bat
à tes oreilles comme le sang même de ton cœur,
jusqu'à la forêt, là-haut, où finit le monde... »

Prendre le temps pendant ces mois estivaux pour sentir, regarder, goûter et aussi donner la main... C'est tout ce que je vous souhaite au travers des très nombreuses manifestations que vous découvrirez dans les pages de ce numéro du Lien. Elles sont organisées par nos associations toujours aussi imaginatives et dynamiques, avec le concours de la municipalité.

© Petites Cités de Caractère - D. Darrault

19 avril

Remise médaille à Jacques Desquaires

Past-président des courses de l'hippodrome de La Sagne. Un moment fort et émouvant.

11 mai

Concert d'orgues à la collégiale

11 mai

Roulotte à la providence

Avec une roulotte et deux chevaux de traits, depuis la Belgique Pauline et Guenaël ont fait une étape au Dorat.

21 mai

Délégation Petites Cités de Caractère (PCC)

Une déléguation Petites Cités de caractère à visité le Dorat (voir p. 7)

25 mai

Concours hippique

Un concours de saut d'obstacle à la carrière du Dorat pour les jeunes cavalier·ère·s.

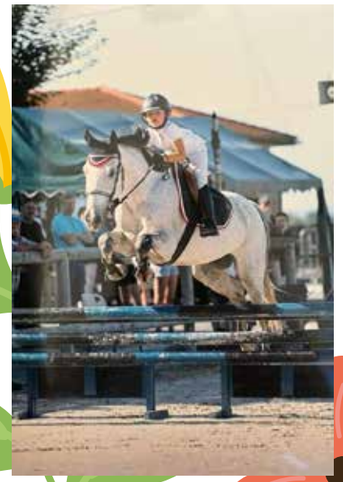

13, 14 et 15 juin

Jumelage

La présidente du comité de jumelage de Santillana Del Mar, Madame la Maire de Wissembourg, M. Bruno Shira Maire du Dorat.

26 juin

Marché des producteurs

Le beau temps était au rendez-vous pour le premier marché des producteurs de l'année. Une belle réussite !

28 juin

Journée des enfants

Une belle journée organisée par l'association des parents d'élèves des écoles du Dorat : jeux en bois, golf, foot...

4 juillet

Inauguration camping

En présence de M. Beausoleil, nouveau secrétaire général de la sous-préfecture, et de nombreux élus et des représentants de Camping Carpark.

27 juin

Médaille à Christophe Arnaud

Le président de la Chambre des Métiers et de l'Artisannat à remis la médaille d'or à M. Arnaud pour son parcours au sein de la CMA.

5 juillet

Départ à la retraite de Michèle Jusiak

25 années de bons et loyaux services au centre des pompiers du Dorat.

Jumelage : un week-end sous le signe de l'amitié

Le week-end du 15 juin, la municipalité du Dorat et le Comité de Jumelage ont eu le plaisir d'accueillir nos amis wissembourgeois, renouant avec une tradition chère à de nombreux Dorachons, notamment les plus anciens.

Les liens qui unissent Wissembourg et Le Dorat sont profonds et durables. Fondés sur une mémoire partagée, ils continuent de traverser les générations, nourrissant une **amitié sincère et vivante**. Cette dimension mémorielle reste aujourd'hui encore le socle de notre jumelage. Le week-end a été ponctué de nombreux échanges chaleureux, sous le signe de la convivialité et du partage. À cette occasion, la présidente du comité de jumelage de Santillana del Mar (Espagne) était également présente, élargissant ainsi le cercle de l'amitié entre Dorachons, Alsaciens et Espagnols. L'un des temps forts de cette rencontre a été la découverte de l'exposition organisée par l'association Tourisme et Patrimoine, à la Maison du Patrimoine. Cette exposition, consacrée à l'amitié entre Le Dorat, Santillana del Mar et Wissembourg, retrace l'histoire de ces jumelages à travers une riche collection de documents d'archives, photographies, parchemins, films et objets symboliques. Un grand merci aux organisateurs pour la qualité de cette exposition, qui a su émouvoir et raviver de nombreux souvenirs chez les visiteurs. L'exposition reste ouverte au public tout au long de l'été : une belle occasion pour tous de venir (re)découvrir cette belle aventure humaine et européenne.

Petites Cités de Caractère : Le Dorat reconduit pour 5 ans

Le réseau des Petites Cités de Caractère (PCC) de Nouvelle-Aquitaine, qui attribue le label du même nom, a effectué une visite de contrôle au Dorat le 21 mai 2025. Cette mission visait à évaluer les actions menées par la commune et ses habitants depuis le dernier contrôle en 2021, en matière de développement touristique et d'accueil des visiteurs.

La délégation PCC a ainsi pu constater les efforts réalisés, notamment grâce à l'implication active des associations locales, qui participent pleinement à l'animation de la ville. L'état du bâti patrimonial, essentiel à la préservation du caractère de la commune, a également été au cœur des échanges. Plusieurs associations ont pris part à cet après-midi de rencontre et de dialogue avec la délégation. Une réunion préparatoire s'était tenue le 13 mai, durant laquelle la municipalité a transmis un rapport général et une autoévaluation aux responsables de PCC. Monsieur le Maire a souligné à cette occasion le contexte budgétaire contraint, qui impose un recentrage des investissements. Toutefois, la politique de valorisation du patrimoine se poursuit autour de trois axes prioritaires : la restauration continue de la collégiale, l'amélioration de l'habitat en centre-bourg, l'appropriation du patrimoine par les habitants et les artisans, condition essentielle à la sauvegarde de l'identité de notre ville. Dans cette perspective, un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) est en cours d'élaboration. Il prendra la forme d'une servitude d'utilité publique, afin de renforcer la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti du Site Patrimonial Remarquable (SPR) du Dorat. Une bonne nouvelle pour Le Dorat ! À l'issue de l'Assemblée Générale de PCC Nouvelle-Aquitaine, réunie le 18 juin à Cadillac (33), le maintien du label « Petite Cité de Caractère » du Dorat pour cinq années supplémentaires a été voté à l'unanimité. Présent à cette assemblée, Christian Jacquier, premier adjoint, a déclaré : « Ce renouvellement du label est le fruit des efforts de toutes et tous, qu'ils soient individuels ou collectifs, pour faire du Dorat, en s'appuyant sur notre patrimoine exceptionnel, une ville dynamique, attractive et esthétique. »

© Petites Cités de Caractère - D. Darrault

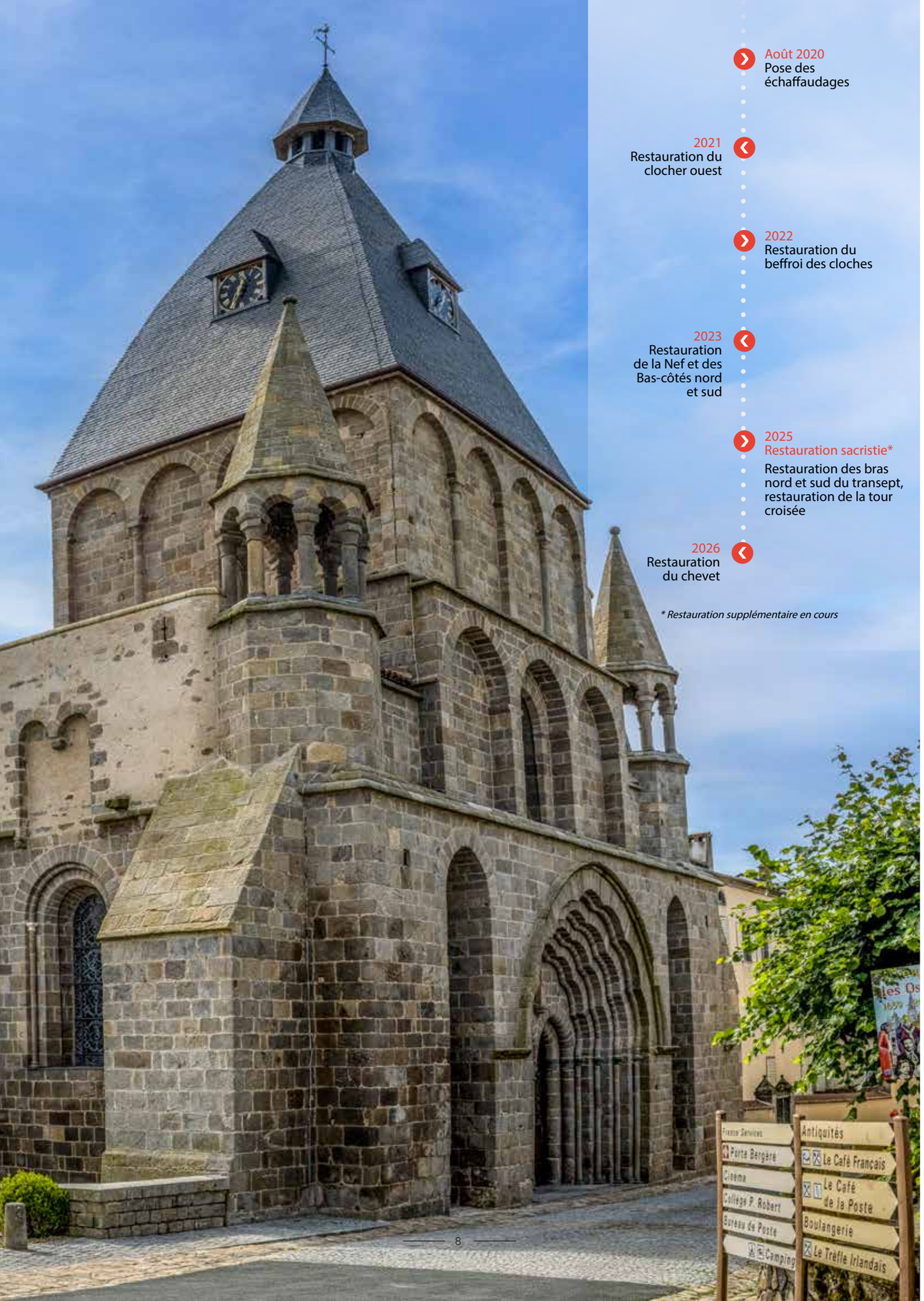

© Petites Cités de Caractère - D. Darrault

Travaux de la Collégiale et Mécénat : un engagement pour notre patrimoine

Afin de préserver notre patrimoine exceptionnel et de le transmettre aux générations futures, la commune du Dorat a initié, depuis plusieurs années, un ambitieux programme de restauration et de mise en valeur de son édifice emblématique.

Lancement d'une campagne de mécénat

Dans le cadre du projet de restauration du chevet de la Collégiale Saint-Pierre-aux-Liens, une campagne de mécénat est désormais lancée. Cette étape est cruciale car les fondations et la structure du chevet, fragilisées par le temps, nécessitent une intervention rigoureuse pour assurer leur pérennité. Objectif de financement : 200 000 €.

Pourquoi devenir mécène ?

Contribuer à la préservation du patrimoine : aidez à protéger la collégiale pour les générations futures

Maintenir un repère culturel et historique : votre soutien participe à faire de ce monument un point de référence pour la communauté locale et les visiteurs
Agir symboliquement : être mécène, c'est marquer son engagement auprès de la ville et de ses habitants.

Modalités de Donation :

Les dons peuvent être effectués de manière simple et sécurisée par : virement bancaire ; chèque ; plateforme en ligne dédiée via la Fondation du Patrimoine Chaque don ouvre droit à une déduction fiscale avantageuse, avec un crédit d'impôt pouvant aller de 60 % à 75 %.

[TRIBUNE LIBRE]

Daniel-Odon Hurel, Jacqueline Grelier, "Le Dorat, Une Histoire, Un Avenir"

Mardi 24 juin, s'est tenu le dernier conseil municipal du Dorat avant l'été. Nous avions, par écrit, demandé que soit inscrit à l'ordre du jour la discussion autour de la motion proposée par le collectif contre les Points d'Apport Volontaire (PAV), comme cela s'est fait dans plusieurs autres communes de la CCHLEM. L'ordre du jour reçu, selon la réglementation, quelques jours avant le conseil, témoignait du refus du maire d'inscrire cette discussion, alors qu'il est le seul responsable de l'établissement de l'ordre du jour. Aucune motivation à ce refus nous fut donnée avant le conseil, ni même au début de celui-ci. Nous avons donc posé une question écrite demandant la justification de ce refus. Le maire n'y a pas répondu mais a mis au vote au début du conseil la possibilité d'inscrire cette demande, sans doute en concertation avec l'ensemble des adjoints. 5 conseillères et conseillers sur 19 ont voté pour l'inscription à l'ordre du jour de cette motion, sachant que certains avaient un pouvoir et qu'ils n'ont pu consulter les absents avant le vote ! Une manière pour le maire et ses adjoints d'empêcher une simple discussion au sein du conseil. Révélateur ! Un autre sujet nous occupe ces dernières semaines : le développement possible de nombreux projets photovoltaïques au sol et d'agrivoltaïsme. Une fois encore, au sein du conseil, nous ne fûmes qu'une minorité à voter contre la carte des zones d'accélération des énergies renouvelables. Année après année, les projets se multiplient, au mépris du patrimoine et du paysage rural qui font notre richesse, y compris économique, et une bonne part de notre attractivité. Comment peut-on à la fois exiger un strict respect des normes patrimoniales dans le cas du bâti historique de notre ville et encourager une forme de saccage environnemental lorsqu'il s'agit de nos campagnes ? Quelle cohérence entre la politique de sauvegarde du patrimoine bâti, l'investissement financier nécessaire sur la restauration de la collégiale et la multiplication des zones de photovoltaïsme au sol et d'agrivoltaïsme ? Le patrimoine est un tout, qu'il soit bâti ou naturel !

En attendant, la canicule de ces derniers jours nous rappelle combien la végétalisation réelle et massive est nécessaire et combien la ville doit être incitatrice et facilitatrice en ce domaine. Chacun sait que c'est loin d'être le cas et que ce n'est pas le centre historique qui est le seul concerné mais l'ensemble des quartiers et des villages.

Cette chaleur et les derniers épisodes qui ne sont pas à la gloire de certains élus de la CCHLEM mais qui révèlent une dynamique citoyenne réelle ne doivent pas nous empêcher de profiter de l'offre festive de l'été qui, à côté des rendez-vous habituels mais que nous attendons tous, s'enrichit, au Dorat, de nouveaux événements, signe que le potentiel et l'inventivité sont présents !

Bon été à toutes et à tous

Le tri des déchets : un geste citoyen, une nécessité Collective

Chaque année, en France, plus de 300 millions de tonnes de déchets sont produites par les activités économiques et les ménages. Cette production massive a des conséquences importantes : pollution de l'environnement, atteintes à la santé, coûts économiques croissants…

Face à ce constat, chacun de nous est concerné. Le tri des déchets n'est pas seulement une obligation : **c'est un acte citoyen**, un geste concret pour préserver notre cadre de vie. Heureusement, les mentalités évoluent et l'ensemble des acteurs — citoyens, collectivités, entreprises — s'accordent sur l'importance du tri.

Un outil utile pour tous : le Mémo Tri

Dans cette optique, nous vous invitons à consulter le Mémo Tri réalisé par le SYDED 87. Ce document clair et synthétique rappelle les consignes essentielles du tri, pour vous aider à mieux trier au quotidien. Le Mémo Tri est disponible en mairie, dans les lieux publics, et en ligne sur le site du SYDED 87. Adoptons ensemble les bons réflexes pour réduire nos déchets, protéger notre environnement et préparer un avenir plus durable !

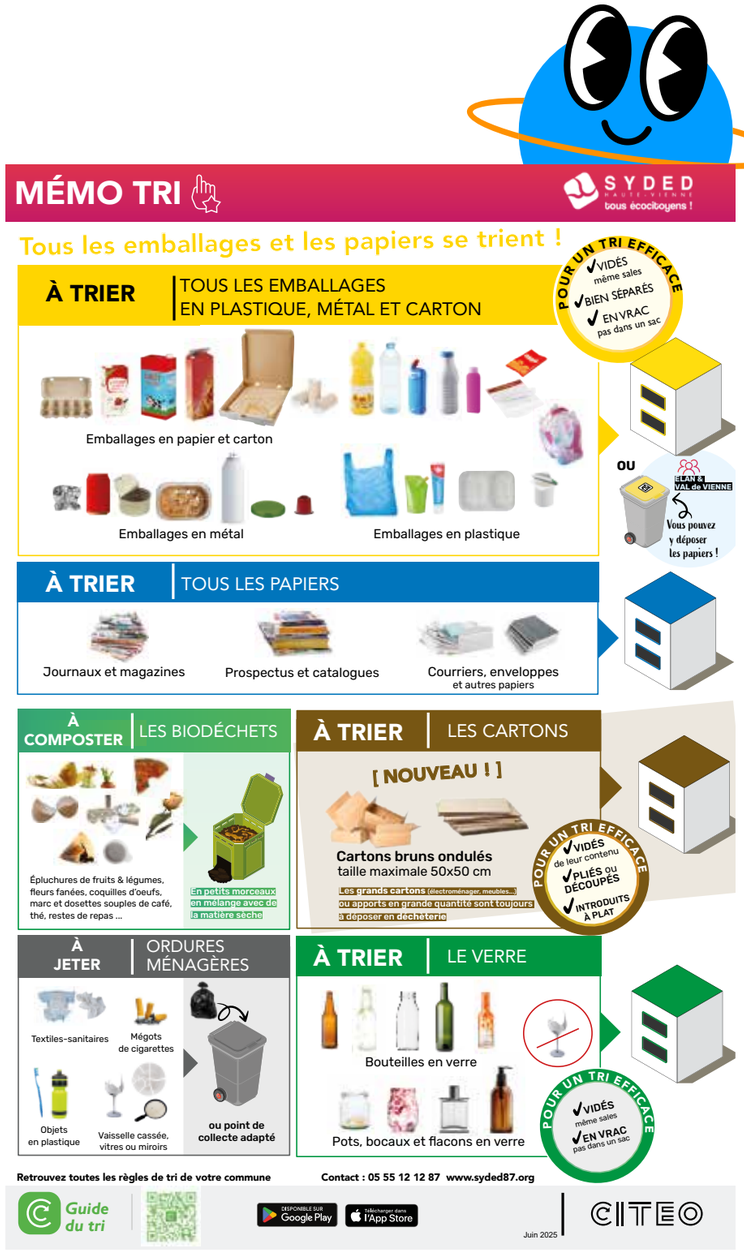

DES COLONNES POUR VOS PETITS CARTONS, ACCESSIBLES AU DORAT !

À partir du mois de juillet, vous pourrez déposer vos petits cartons bruns, vides et pliés (format maximum : 50 x 50 cm) directement dans les nouvelles colonnes spécifiques, installées sur les éco-points du Dorat.

Deux points de collecte seront accessibles :

· Rue de la Croix Parot

· Route de Bussière Aupigny

Les cartons plus grands devront toujours être déposés en déchetterie.

Les colonnes sont accessibles depuis le 1er juillet.

Les inscriptions à l'école de musique pour la rentrée 2025-2026 sont ouvertes !

Deux étapes :
- Scanner le QR code et réaliser votre pré-inscription en ligne
- Venir au forum des associations du Dorat, le samedi 6 septembre, à la Halle aux grains.

Les cours proposés chaque mercredi après-midi par des professeurs diplômés sont :
- Éveil musical (dès 3 ans)
- Formation musicale (solfège)
- Cours d'instruments (cuivres : trompette, cornet), clarinettes, saxophones, flûtes et batterie percussions, nouveauté cette année : basse et trombone (sous réserve)

Cotisations trimestrielles pratiquées pour l'année scolaire pour les enfants - étudiants :
- Solfège, éveil ou instrument seul : 35 €
- Solfège et instrument : 55 €
- Location d'instrument : 35 €

La rentrée des élèves aura lieu le mercredi 17 septembre 2025. Les orchestres d'école et d'harmonie sont également ouverts après quelques années de pratique, n'hésitez pas à nous rejoindre si vous êtes intéressé·es !

LA MAISON DES ADOLESCENTS : UN LIEU D'ÉCOUTE, DE DIALOGUE ET DE SOUTIEN

La Maison des Adolescents est un lieu ouvert à tous, destiné aux jeunes de 11 à 21 ans, à leurs familles ainsi qu'aux professionnels de l'adolescence.

C'est un espace d'accueil **libre et gratuit**, où chacun peut venir sans rendez-vous, pour se poser, échanger, poser des questions ou chercher des réponses.

Un lieu pour parler de tout :
- Vos relations avec vos amis ou votre famille
- Vos inquiétudes concernant l'école, l'avenir, les études ou le travail
- Des interrogations d'ordre éducatif, social, juridique, médical ou psychologique
- Un mal-être, une détresse émotionnelle ou des difficultés personnelles

Des professionnels sont à votre écoute pour vous accompagner en toute confidentialité, sans jugement.

Contacts utiles :
- Maison des Adolescents de Limoges - 15, Place de la République – LIMOGES
  Tél. : 05 55 12 76 00
- Permanence délocalisée à Bellac Maison France Services – 1, rue Thiers – BELLAC
  Tél. : 05 18 04 00 30

Brèves

LES ENFANTS DU DORAT EN FÊTE

L'idée était de monter un spectacle qui rassemble à la fois l'école de musique et l'harmonie, dans le but de mettre en avant le travail des élèves et professeurs de l'école de musique du Dorat.

Ainsi, ce dimanche 25 mai, environ 13 ensembles se sont succédés sur la scène du cinéma du Dorat, les élèves des classes d'éveil musical et de solfège ont chanté, d'autres ont joué en famille, entre amis... Sous la bienveillance et direction des professeurs : Sébastien LAZEIRAS (trompette, orchestre d'école, solfège), Marlène LAZEIRAS (flute traversière et solfège), Yuka GOKITA (clarinette et éveil musical), Clément GOUBAULT de BRUGIERE (batterie percussions) et Louis DORDAIN (saxophone).

L'après-midi a continué avec la prestation de l'orchestre d'école et de l'harmonie.

Le résultat a été fantastique, merveilleux, sensationnel, époustouflant... Merci aux élèves, professeurs, musiciens, à notre chef Sébastien, à nos cheffes Catheline ROBERT LALLOUET et Marion POUGET ROCHE.

Cette année, la société musicale compte 82 membres : l'école de musique du Dorat compte 35 élèves, 5 professeurs, 2 cheffes d'orchestre, et 43 musiciens à l'harmonie). Et un grand nombre était présent ce dimanche pour partager ce spectacle convivial !

Nous sommes fiers de notre école de musique et de notre Harmonie !

NOUVELLE BLANCHISSERIE ASSOCIATIVE À BELLAC : « AU FIL DE L'EAU »

L'association REMPART, engagée dans l'insertion professionnelle, a récemment lancé une nouvelle activité de blanchisserie associative baptisée « Au Fil de l'Eau », dans le cadre d'un chantier d'insertion.

Cette initiative a une double vocation :

- Accompagner des personnes vers la réinsertion professionnelle
- Proposer un service de blanchisserie utile aux particuliers comme aux professionnels du territoire

Adresse : 4, avenue Georges Pompidou Bellac 87300

Contact : 07 69 34 01 27

Quelques exemples de tarifs indicatifs : couette : 18 € ; drap 2 pièces : 5 € ; chemises, pantalons : à partir de 3 €.

L'ORGUE DE LA COLLÉGIALE SAINT-PIERRE : UN HÉRITAGE SIGNÉ CAVAILLÉ-COLL

Il est toujours intéressant de connaître l'histoire des trésors de notre patrimoine local. L'orgue de la collégiale Saint-Pierre en fait partie, et il porte la signature d'un nom prestigieux : Aristide Cavaillé-Coll.

Né le 4 février 1811 à Montpellier et décédé le 13 octobre 1889 à Paris, Cavaillé-Coll est considéré comme l'un des plus grands facteurs d'orgue du XIXe siècle. Son œuvre a marqué durablement l'histoire de la musique liturgique et instrumentale.

L'orgue de la collégiale du Dorat a une histoire singulière : construit à l'origine comme instrument de démonstration par les ateliers Cavaillé-Coll, il a été acquis en 1876 par Monsieur et Madame Robert, habitants du Dorat, soucieux de doter la collégiale d'un instrument d'exception.

Grâce à ce geste, notre ville possède aujourd'hui un orgue de grande qualité, témoin du savoir-faire exceptionnel de Cavaillé-Coll, dont les instruments ornent les plus grandes églises de France.

Un patrimoine précieux, à préserver et à faire vivre !

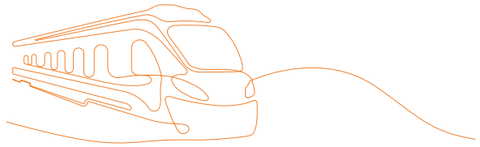

SNCF : TRAVAUX SUR LA LIGNE POITIERS-LIMOGES

Les travaux de modernisation de la ligne ferroviaire Poitiers-Limoges avancent à un rythme soutenu. Ce chantier d'envergure vise à améliorer la qualité du service, la sécurité et la régularité des circulations sur cet axe structurant du territoire.

Calendrier prévisionnel des travaux :

- De septembre 2025 à août 2026 : réouverture complète de la ligne entre Poitiers et Limoges
- D'août 2026 à mai 2027 : nouvelle interruption de circulation, uniquement entre Lathus-Saint-Rémy et Limoges. La circulation restera ouverte entre Lathus et Poitiers.

Un investissement majeur pour l'avenir

Le coût total des travaux s'élève à 73 millions d'euros, financés de la manière suivante :

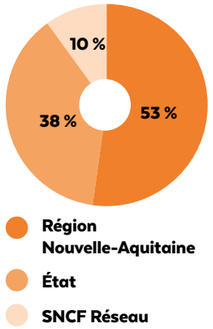

Ce projet témoigne de l'engagement des partenaires publics à préserver et moderniser les lignes de desserte fine du territoire, essentielles pour la mobilité des habitants et l'attractivité des communes desservies.

LE CAMPING DU DORAT : UN DÉBUT DE SAISON TRÈS ENCOURAGEANT

Depuis sa réouverture le 1er avril, le camping du Dorat affiche un taux de fréquentation très satisfaisant.

Voici quelques chiffres clés :

- Avril : 120 camping-cars – 137 nuitées
- Mai : 246 camping-cars - 313 nuitées
- Juin : 302 camping-cars - 372 nuitées

Le camping, géré par Camping-Car Park, séduit de nombreux visiteurs, notamment des camping-caristes, qui apprécient la qualité des équipements et le cadre paisible du site. Voici quelques verbatims partagés par les usagers :

> *« Ce magnifique petit camping compte 21 emplacements sur herbe, spacieux et équipés de prises de courant. À l'entrée, vous trouverez un automate, un hotspot Wi-Fi et le plan du camping pour vous repérer ».*
>
> *« Les sanitaires, d'excellente qualité, sont ouverts d'avril à novembre. Le site est très calme, avec une superbe vue sur le village et la collégiale ».*
>
> *« Le centre-ville est à seulement 5 minutes à pied. Le marché hebdomadaire a lieu le jeudi soir. Nous avons découvert des commerces, un petit supermarché, des antiquaires et un restaurant atypique et très accueillant ».*
>
> *« Le Dorat, labellisé Petites Cités de Caractère, est un site patrimonial remarquable, chargé d'histoire... À ne pas manquer ! ».*
>
> *« N'hésitez pas, venez dans cette belle région du Limousin et découvrez Le Dorat ! ».*

Le camping du Dorat confirme ainsi son attractivité croissante et son rôle dans le développement touristique de la commune. Une belle vitrine pour notre territoire !

L'agenda d'été

COURSES HIPPIQUES

Lundi 14 juillet
et samedi 9 août
Trot/Plat/obstacles
De 14 h à 18 h
7 €/pers. - Entrée offerte en prévente

9 et 10 août
Concours équin de saut d'obstacle
Carrière du Dorat

MARCHÉS

10 et 24 juillet, 7 et 21 août
Marché des Producteurs de Pays de la région du Dorat
À partir de 17 h sur la place de la Collégiale les jeudis, ambiance festive et culinaire.

Juillet et août
Marché hebdomadaire
De 17 h à 20 h, tous les jeudis de l'été, place du Général de Gaulle.

FÊTES ET SOIRÉES

13 juillet
Pique-nique champêtre
À partir de 20 h au Cloître
20 €/pers. - 10 € enfants
Réservation au 06.25.85.57.89

14 juillet
Feu d'artifice et bal des Sapeurs-Pompiers
À partir de 14 h
Parc de la Mairie

31 août
Dîner du Cloître
Le dîner du Cloître
Un dîner spectacle intitulé la télé passe au tribunal
22 €/pers. - 10 € enfants
Sur réservation au 06.25.85.57.89

PATRIMOINE

20 et 21 septembre
Journée Européennes du Patrimoine

CONCERTS

Les Soirées du Cloître

5 juillet à 20 h 30
Concert opéra avec Opérami de Genève
Participation libre.
Réservation au 06.25.85.57.89

6 juillet
Le Quatuor 4D (Saxophonistes)
21 h - Participation libre.
Réservation au 06.25.85.57.89

18 juillet
Ensemble Ophelia (duo violoncelle et harpe)
21 h - 20 € la place
Réservation au 06.25.85.57.89

19 juillet
« Con Anima » : duo violoncelle et euphonium (programme Italien)
21 h - 20 € la place
Réservation au 06.25.85.57.89

10 août
Trio Bagatelle piano, violon, violoncelle
Une invitation à redécouvrir la richesse et la beauté intemporelle de Mozart.
21 h - 20 € la place
Réservation au 06.25.85.57.89

15 août
Duo intercultur'elles : musique de danse du monde au fil des saisons avec piano, accordéon et instruments traditionnels chinois
21 h - 20 € la place
Réservation au 06.25.85.57.89

16 août
L'opéra en Trio avec Genti Bahja, Lisa Atenza, Yido Wang
Tout est bien ... qui finit mal !
17 h - 20 € la place
Réservation au 06.25.85.57.89

CAUSERIE

23 juillet
« Les Dinosaures dans l'évolution des reptiles ».
20 h 30 au Cloître
Participation libre.

VENTECARICATIVE

21 septembre
Sous le ministère de Maître Nicolas Constanty, commissaire-priseur à Limoges au profit de l'association Les RDV de la Chapelle.
14 h 30

VISITES ET DÉCOUVERTES

Juillet, août et septembre
Visites commentées de la Cité
Départ devant la place de la collégiale
Tous les mercredis à 14 h 30
6 €/pers. - Enfants (-12 ans gratuit)
Renseignement Maison du Patrimoine ou au 05.44.25.46.77

23 juillet
Visite familiale à la ferme d'Arcoulant
Fabrication artisanale de savon au lait d'ânesse
14 h 30 à Magnac Laval
RDV : Maison du Patrimoine, possibilité de covoiturage
Participation 6 €
Tél. : 05.44.25.46.77

9 août
Soirée immersive « Voyage au cœur de la nuit »
Voyage au cœur de la nuit sous la charmille de l'ancien Carmel du Dorat.
Départ devant la place de la collégiale
21 h, ancien carmel
Prix du billet 10 € - 4 € enfants
Réservation au 06.25.85.57.89

SPORT

Du 24 juillet au 3 août
Tournoi de tennis
Inscriptions via Ten'up ou tcledorat@gmail.com ou au 06.80.28.20.90
Tennis club Le Dorat

CINÉMA PLEIN AIR

12 août
À l'affiche : Donne-moi des ailes de Nicolas Vanier
Dès 18 h, le parc s'animera avec des jeux en bois, structures gonflables, et des stands de restauration pour profiter d'un moment convivial en famille ou entre amis.
Tombée de la nuit, parc de la mairie
Entrée libre et gratuite.

CONFÉRENCE

20 septembre
Conférence Splendeur de l'art du vitrail : l'œuvre de l'atelier Dagrand au Dorat, par Mylène Vigneron (maître verrier)
14 h 30

EXPOSITIONS

Du 15 juin au 14 septembre
Exposition Jumelage Le Dorat - Santillana del Mar - Wissembourg
Rendez-vous à la Maison du Patrimoine, de 14 h à 18 h

Du 2 au 14 juillet
Exposition De l'œil à la Main / From Eye to Hand, de Marcus Campbell, artiste plasticien
Ancienne chapelle Notre-Dame du temple, 1 bis rue Saint-Michel au Dorat, de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h
Entrée libre

Du 17 au 29 juillet
Exposition de Steve Shahanan, artiste photographe
de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h
Entrée libre

Du 2 au 17 août
Exposition Emprises urbaines de Michel Perot, artiste peintre
Ancienne chapelle Notre-Dame du temple, 1 bis rue Saint-Michel au Dorat, de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h
Entrée libre

Du 20 au 31 août
Exposition Après de Loïc Flament, artiste photographe
Ancienne chapelle Notre-Dame du temple, 1 bis rue Saint-Michel au Dorat, de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h
Entrée libre

Retrouvez toutes les informations sur ledorat.fr à l'Office de Tourisme au 05 55 68 12 79 ou en Mairie au 05 55 60 72 20

[ÉTAT CIVIL]

MARS À JUIN 2025

NAISSANCE :
- Ezio REYNAERT le 9 avril
- Lola, Emma, Ambre PAPUCHON, le 15 avril
- Nino, Marius, Thimothée PAPUCHON, le 15 avril
- Liam, Michel AUGROS, le 20 avril
- Héléna ROUILLAUD le 21 mai

MARIAGES :
- M. Jean-Pierre, Gilles PARDONNET et Mme Agnès CALAMUSA, le 7 juin 2025
- M Loïc, Laurent COUTURAUD et Mme Stéphanie FLEURAT, le 7 juin 2025
- Mme Camille Honorine DOREAU et Mme Élodie, Lucie, Nathalie PIPIER, le 28 juin 2025

DÉCÈS :
- Mme Marie-Noëlle, Régine, Catherine CHARROIN, le 10 avril
- Mr Alain JOMIER, le 10 avril
- Mme Georgette MASSONNAUD, veuve DEPENNE, le 21 avril
- Mme Huguette, Raymonde MOREAU, veuve MOREAU, le 22 avril
- Mme Jeannine, Paulette LEYSSENNE, veuve FAURE, le 4 mai
- Mme Lucienne MORLIÈRE, veuve TÉTEAU, le 19 mai
- Mr Yvon RENAUDIE, le 22 mai
- Mr Jean-Baptiste BOULOU, le 31 mai
- Mr Paul, Thomas KEENE, le 7 juin
- Mr Daniel GOT, le 12 juin
- Mme Annie PALLIER, veuve CHENIEUX le 15 juin
- Mme Margueritte, Yvette RIFFAUD, veuve LEBRAUD, le 16 juin
- Mr Fernand, Antoine GRAVELAT, le 30 juin

Infos pratiques

MAIRIE DU DORAT
11, Avenue Louis Ricoux
Tél : 05 55 60 72 20
Courriel : mairie@ledorat.fr
Ouverture au public du lundi, mardi, jeudi, vendredi le matin de 8 h à 12 h et le mercredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

MAISON DE SANTÉ DU DORAT ET DE BUSSIÈRE POITEVINE (MSP)
- Dr Jérémy Cornu
- Dr Catherine Salmon
- Dr Julien Galtie
- Dr Martial Jardel

13, rue Francois de la Josnière
Tél : 05 55 76 16 30
Pour toute demande de visite à domicile, téléphoner le matin

CABINETS D'INFIRMIÈRES
- Yannick Vittu, Amandine Bordas, Odile Lavergne, Gaëlle Martin, Céline Reynaud (MSP)
  Tél : 05 55 76 16 30

OSTÉOPATHE
Olivier Couthier
Artémis, 9 bis, place de la Collégiale
Tél: 06 08 37 00 93

CHIRURGIEN DENTISTE
Dr Marie Laure Pinaud
13, rue Francois de la Josnière
Tél : 05 55 76 16 30

DIÉTÉTICIENNE
Sophie Couthier
Centre Artémis sur rdv au 06 65 75 03 06 ou beda.couthier87@gmail.com

L'HÔPITAL LOCAL DU DORAT ET LA MAISON DE RETRAITE
9 avenue François de la Josnière
Tél : 05 55 60 55 55

SAGE-FEMME
Amandine Sellès
3 Le Mas de l'Étang
Tél : 06 75 24 26 35

PSYCHOLOGUE ET PSYCHOTHÉRAPEUTE (MSP)
Anaëlle Toussaint
13, rue Francois de la Josnière
Tél : 06 40 70 29 36

CABINET DE PÉDICURES PODOLOGUES
François Lachatre et Marie-Jésus Villafranca,
Artémis, 9 bis, place de la Collégiale
Tél : 05 55 68 39 04

ORTHOPHONISTE
Christel Zimmer
Artémis, 9 bis, place de la Collégiale
Tél : 06 88 47 03 44

Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche
composez le 3237 (0.35€ c/min) ou **www.3237.fr**
Permanence médicale : la nuit de 20 h à 8 h. Le week-end à partir du samedi midi jusqu'au lundi 8 h et les jours fériés : composez le **15**
Pompiers : composez le **18** ou le **112** (portable)

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
- Sandrine Boussin, 20, rue de la Gare
  Tél : 06 13 51 74 55
- José Sances Navarro (MSP)
  13, rue Francois de la Josnière
  Tél : 06 41 35 70 13
  ou 05 55 76 16 30 choix 3

PHARMACIE DU DORAT
Joseph Nguyen Van Nhieu
31, place Charles de Gaulle
- Du lundi au vendredi de 9 h 15 à 12 h 15 et de 14 h 15 à 19 h 30
- Le samedi de 9 h 15 à 12 h 30
  Tél : 05 55 60 61 32

VÉTÉRINAIRE DE LA BASSE MARCHE
Drs Lacherez et Dessoudeix
5 Rue Robert Lapayrière
05 55 76 24 95

OFFICE DU TOURISME INTERCO.
9 bis, Place de la Collégiale
Tél : 05 55 68 12 79
Courriel : otsiledorat@orange.fr

MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU JEUDI
Place Charles-de-Gaulle
Hiver de 16 h à 19 h- Été de 17 h à 20 h

MÉDIATHÈQUE
- Mardi : 15 h – 18 h
- Mercredi : 09 h – 12 h et 14 h – 18 h
- Vendredi : 16 h – 18 h
- Samedi : 09 h – 13 h

Contact : 05 55 47 33 70
mediathequeledorat@gmail.com

CENTRE PUBLIC MULTIMÉDIA
Du lundi au jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 19 h et vendredi : 9 h - 12 h
Place de la collégiale, bâtiment Artémis
Contact : 05 55 68 26 94
cpmdudorat@ledorat.fr

MICRO-FOLIE
Salle de la Médiathèque.
Mercredi et samedi : de 14 h à 16 h.
Contact : 05 55 47 33 70
microfolieduhautlimousin@gmail.com

LA POSTE ET FRANCE SERVICES
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45
- Mercredi et samedi de 9 h à 12 h

HORAIRES DE LA GARE SNCF
Le vendredi (sauf si férié) de 8 h 50 à 11 h 30 et de 12 h 40 à 16 h 40

MOBILITÉ SOLIDAIRE
Transport d'utilité sociale 06 33 65 17 47

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Permanence le 3e jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h avec Mr Clarisse Rougier.
Sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la Mairie au 05 55 60 72 20

INFODROITS
Permanence le 3e jeudi du mois de 13 h à 16 h 30 à l'espace France Services, sur rendez-vous au 05 56 45 25 21

ADIL 87
Informations juridiques, financières ou fiscales concernant le logement.
Permanences actualisées sur le site : www.adil87.org

FNATH NORD 87
Association des accidentés de la vie
Mme Nicole Ranger 05 55 68 98 68 / 05 55 34 48 97

OPAH-RU :
Des aides financières pour vos travaux de rénovation
Prochaines permanences à l'espace Artémis : Jeudi 15 mai et Lundi 9 juin
RDV au 07 49 26 00 56
contact.hautevienne@soliha.fr

NOV'HABITAT 87
Conseils en rénovation énergétique.
Du lundi au jeudi de 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h et le vendredi de 9 h - 12 h
au 05 55 14 88 42
contact@novhabitat87.fr

MAISON DU DÉPARTEMENT
10, rue de la Croix Parot
- Services Techniques : 05 55 60 92 70
- Assistante Sociale : Mme Carole Mery, sur rendez-vous au 05 55 60 34 43
- Gérontologie : Mme Fougeras, permanence les mardis de 10 h à 12 h
  Tél : 05 55 60 34 44

MISSION LOCALE RURALE
Permanences France Services à la Poste du Dorat, les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois.
Rendez-vous au 05 55 68 87 54

ENEDIS (EX. ERDF) : dépannage 7 j/7 et 24 h/24 : 09 726 750 87

AGUR : Service d'urgence 24 h/24 09 69 39 40 00

- **Déchetterie :** ouvert du mardi au samedi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 15
  Tél : 06 24 85 41 88
- **Collecte des déchets médicaux pour les parculiers >** à la pharmacie
- **Collecte des encombrants :**
  12 août et 20 octobre
  Inscription obligatoire auprès du secrétariat de la Mairie 05 55 60 72 20

Le Dorat
BULLETIN MUNICIPAL
JUILLET / AOÛT / SEPT. 2025

Comité éditorial conduit par Fouad Elmachkour et Jean-Pierre Lucas.
Photos - Fouad Elmachkour, Jean-Pierre Lucas.
Conception graphique : Agence Et pourquoi pas.
Impression : 700 ex. sur papier 100 % recyclé par l'Imprimerie de la Basse-Marche.

Vous souhaitez communiquer sur des prochains événements, contactez-nous par mail : cpmdudorat@ledorat.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur Facebook #villedudorat **www.ledorat.fr**